Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

EMAIL KGS 51

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

EMAIL KGS 51

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Frittage ou vitrification par cuisson.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	REIMBOLD & STRICK Handels- und Entwicklungsgesellschaft für chemisch-keramische Produkte mbh	
Rue:	Hansestraße 70	
Lieu:	D-51149 Köln	
Boîte postale:	92 04 35 D-51154 Köln	
Téléphone:	+49 (0) 2203 8985-0	Téléfax: +49 (0) 2203 8985-260
e-mail:	info@reimbold-und-strick.de	
Service responsable:	En cas d'urgence s'informer auprès de Information Centrale Service Intoxications D-13437 Berlin	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	030 / 30686 790	

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger : Nocif, Dangereux pour l'environnement
Phrases-R:
Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Éléments d'étiquetage

Symboles de danger: Xn - Nocif; N - Dangereux pour l'environnement

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Contient quartz,Contient oxyde de zinc

Phrases-R

48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S

01	Conserver sous clé.
02	Conserver hors de la portée des enfants.
22	Ne pas respirer les poussières.
38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté selon les Directives de la CE concernant les substances dangereuses.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges

Composants dangereux

Nº CE	Substance	Quantité
Nº CAS	Classification	
Nº Index	Classification SGH	
Nº REACH		
238-878-4	Quartz (SiO2)	10-20 %
14808-60-7	Xn R48/20	
	STOT RE 1; H372	
215-222-5	oxyde de zinc	2,5-24 %
1314-13-2	N R50-53	
030-013-00-7	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410	

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

Au contact avec la peau, laver à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Information supplémentaire

Produit non combustible; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec. Veiller à la bonne aération des locaux.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
14808-60-7	Silices cristallines, quartz	-	0,1 a		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
1314-13-2	Zinc (oxyde de, poussières)	-	10		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Attention au limite générale de poudre MAK (A = fraction alvéolaire): 3 mg/m3.

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Protection respiratoire

Masque filtrant anti-poussiéres fine (classe P2, DIN-EN 141) en cas de dépassement des valeurs limites d'exposition.

Protection des mains

Gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: poudre
Couleur: violet clair
Odeur: inodore

	Testé selon la méthode
Modification d'état	
Point d'éclair:	n.a.
Limite inférieure d'explosivité:	n.a.
Température d'inflammation:	n.a.
Hydrosolubilité:	n.t.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Matières incompatibles

Aucune réaction dangereuse observée.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1314-13-2	oxyde de zinc				
	par voie orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	IUCLID

Information supplémentaire

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 12: Informations écologiques

Persistance et dégradabilité

Produit minéral, difficilement soluble dans l'eau. Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

Information supplémentaire

Données écologiques non disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Comte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréé.

Code d'élimination des déchets-Produit

101211 DÉCHETS PROVENANT DE PROCÉDÉS THERMIQUES; déchets provenant de la fabrication des produits en céramique, briques, carrelage et matériaux de construction; déchets de glaçure contenant des métaux lourds
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Nº ONU:	3077
Nom d'expédition des Nations unies:	Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (contient oxyde de zinc)

Classe(s) de danger pour le transport:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

Code de classement:	M7
Dispositions spéciales:	274 335 601
Quantité limitée (LQ):	5 kg
Catégorie de transport:	3
Nº danger:	90
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial

Nº ONU:	3077
Nom d'expédition des Nations unies:	Matière dangereuse au niveau de l'environnement, solide, n.s.a. (contient oxyde de zinc)
Classe(s) de danger pour le transport:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

Code de classement:	M7
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 kg

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime

Nº ONU:	3077
Nom d'expédition des Nations unies:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains zinc oxyde)
Classe(s) de danger pour le transport:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

Dispositions spéciales:	274, 335
Quantité limitée (LQ):	5 kg
EmS:	F-A, S-F

Autres informations utiles (Transport maritime)

E1

Transport aérien

Nº ONU/ID:	3077
Nom d'expédition des Nations unies:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (contains zinc oxyde)
Classe(s) de danger pour le transport:	9
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	9

Dispositions spéciales:	A97 A158 A179
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	956
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	400 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	956
IATA-Quantité maximale (cargo):	400 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1

Y956

Risques pour l'Environnement

Dangereux pour l'environnement: non

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

SECTION 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations rapportées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre

expérience. Cette fiche de données de sécurité pour produits chimiques, conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006, se doit de décrire les produits sous leur aspect de la sécurité. Ces informations ne représentent, en aucun cas, des garanties de qualité de ces produits.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)